

Vélibleu : les tarifs des parcs vélos divisés par deux

Châtellerault, le 8 janvier 2026 - Depuis janvier 2026, Grand Châtellerault a divisé par deux les tarifs des parcs vélos sécurisés Vélibleu, afin de rendre le stationnement vélo plus accessible à tous et d'encourager les mobilités douces.

Cette mesure incitative, inscrite dans le **Plan Vélo Agglomération**, vise à faciliter l'usage quotidien du vélo et à renforcer l'intermodalité sur le territoire.

Implantés à proximité des gares, pôles d'échanges et centres urbains, les parcs vélos sécurisés offrent un stationnement fermé, accessible **24h/24 et 7j/7** via badge ou application. Ils complètent l'offre Vélibleu : **location longue durée, vélos électriques en libre-service et aides à l'achat**.

Parmi les nouveaux tarifs : le **forfait mensuel passe de 10 EUR à 5 EUR**, l'**abonnement annuel de 50 EUR à 30 EUR**. Les abonnés longue durée Vélibleu conservent un **accès gratuit** dans les parcs réservés.

Un **nouveau parc vélo** ouvrira prochainement (février), venant élargir un réseau cyclable en plein essor.

Avec cette nouvelle tarification, Grand Châtellerault confirme son ambition : **rendre les mobilités durables plus accessibles, simples et attractives** pour tous.

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr